

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale  
Sud Luberon

Séance du 20 août 2020

Date de convocation : 11 août 2020  
Date d'affichage : 11 août 2020

NOMBRE DE MEMBRES :  
Afférents au Conseil Communautaire : 41  
En exercice : 41  
Qui ont pris part à la délibération : 31  
Nombre de voix exprimé : 40

L'an deux mille vingt et le vingt août,

À dix-huit heures, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

**Présents** : TCHOBDRÉNOVITCH Robert, LOVISOLY Jean-François, JEAN Geneviève, NATTA Jacques, BRABANT Jean-Marc, MAUGAN-CURNIER Séverine, PARTAGE Michel, GOUIRAND Alain, MOURET Karine, RICHAUD Joëlle, MAUREL Eve, ROBERT Jean-Louis, DE VILLEBONNE Alain, GARCIN Mylène, PANATTONI Josiane, RISBOURG Gregory, DUVAL Marc, GRANGE Valérie, KHALIZOFF Samantha, DAUPHIN Anne-Marie, MARGAILLAN Brigitte, SALERNO Nicolas, PAUMIER-LALLEMAND Béatrice, LE BOUC Nathalie, AUBOIS Pierre, BOREL Jean-Luc, DUMONTIER Rose-Marie, VITALE Bernadette, ROUZET Richard, SERRA Catherine, SIMOS Michel.

**Procurations de** : DE SABRAN PONTEVES Géraud donne procuration à GARCIN Mylène, BASTIE Emilie donne procuration à DUVAL Marc, JAUBERT Marc donne procuration à GRANGE Valérie, GUEYDON Alain donne procuration à JEAN Geneviève, BONNET François donne procuration à MARGAILLAN Brigitte, BRETTÉ Romain donne procuration à TCHOBDRÉNOVITCH Robert, DOMEIZEL Mariane donne procuration à BOREL Jean-Luc, LAROCHE Franck donne procuration à RICHAUD Joëlle, GIRAUDON Josiane donne procuration à ROBERT Jean-Louis.

**Absents et excusés** : EGG Philippe

Madame Josiane PANATTONI est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2020-043-A

Finances & Moyens Généraux

Création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Rapporteur : Robert TCHOBDRÉNOVITCH

Vu le code général des impôts, notamment son article 1609 nonies C ;

Vu les statuts de COTELUB ;

Considérant ce qui suit :

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées est créée par le conseil communautaire qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers.

Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes membres, chaque conseil municipal disposant d'au moins un représentant.

Dans le respect du code général des impôts, il propose la composition suivante de la CLECT : 1 représentant par commune.

Chaque commune a proposé son représentant.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- De créer la commission locale d'évaluation des charges transférées, pour la durée du mandat, composée d'un membre par commune ;

- De désigner les conseillers suivants comme membres de la CLECT :

Commune	Délégués
Ansouis	Mylène GARCIN
La Bastide des Jourdans	Séverine MAUGAN-CURNIER
La Bastidonne	Maryvonne ROSELLO
Beaumont de Pertuis	Jacques NATTA
Cabrières d'Aigues	Geneviève JEAN
Cadenet	Jean-Marc BRABANT
Cucuron	Jean-Yves RIOU
Grambois	Marie CASTO
La Motte d'Aigues	Nathalie LEBOUC
La Tour d'Aigues	Albert GAGGIOLI
Mirabeau	Bernadette VITALE
Peypin d'Aigues	Brigitte PASCAL-FREYTAG
Saint Martin de la Brasque	Catherine GIRARD
Sannes	Brice DE BALMAN
Villelaure	Jean-Louis ROBERT
Vitrolles en Luberon	Patricia GERBE

- De l'autoriser à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après avoir voté :

- **Crée** la commission locale d'évaluation des charges transférées, pour la durée du mandat, composée d'un membre par commune ;
- **Désigne** les conseillers suivants comme membres de la CLECT :

Commune	Délégués
Ansouis	Mylène GARCIN
La Bastide des Jourdans	Séverine MAUGAN-CURNIER
La Bastidonne	Maryvonne ROSELLO
Beaumont de Pertuis	Jacques NATTA
Cabrières d'Aigues	Geneviève JEAN
Cadenet	Jean-Marc BRABANT
Cucuron	Jean-Yves RIOU
Grambois	Marie CASTO
La Motte d'Aigues	Nathalie LEBOUC
La Tour d'Aigues	Albert GAGGIOLI
Mirabeau	Bernadette VITALE
Peypin d'Aigues	Brigitte PASCAL-FREYTAG
Saint Martin de la Brasque	Catherine GIRARD
Sannes	Brice DE BALMAN
Villelaure	Jean-Louis ROBERT
Vitrolles en Luberon	Patricia GERBE

- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par : 40 voix POUR  
Unanimité des suffrages exprimés

